

Conditions d'utilisation Tableau de bord OdySight®

Dernière mise à jour : 10 décembre 2025

L'éditeur du Tableau de bord et fournisseur du Service (ci-après définis)

Le Service et le Tableau de bord sont respectivement fournis et édités par la société Tilak Healthcare SAS (« Tilak Healthcare »), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 820 343 044 et dont le siège social est situé au 7 impasse Charles Petit, 75011 Paris, France, email : contact@tilakhealthcare.com.

Pour les Utilisateurs exerçant en France, Tilak Healthcare est également Exploitant (défini ci-après).

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS D'UTILISATION DU TABLEAU DE BORD ODYSIGHT® AVANT TOUTE UTILISATION DU TABLEAU DE BORD

Le Tableau de bord désigne la plateforme OdySight® (le « **Tableau de bord** »), accessible aux Utilisateurs sur <https://dashboard.tilakhealthcare.com/dashboard/fr/login>, (le « **Site** »).

Le Service (défini ci-après) est destiné à un usage exclusif de l'Utilisateur (défini ci-après), sur un ou plusieurs appareils de type ordinateur et smartphone connectés à Internet (ci-après dénommé(s) « **Terminal (aux)** »).

L'accès et utilisation des Services sont subordonnés à l'acceptation et au respect des présentes conditions d'utilisation.

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à tous les Utilisateurs qui accèdent aux Services. Par conséquent, lorsque les Utilisateurs créent un compte, accède au Tableau de bord et aux Services, il reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions d'utilisation et par conséquent y être lié et les respecter sans condition.

Pour les Utilisateurs et/ou Clients exerçant en France :

- Ils sont informés que les présentes conditions d'utilisation contiennent des stipulations spécifiques soumises au droit français, tenant compte de certaines spécificités du Service en France. Ces stipulations clairement identifiées ci-dessous, étant précisé que celles-ci ne s'appliquent pas aux Utilisateurs et Clients exerçant dans d'autres pays que la France.
- L'accès et l'utilisation des Services sont subordonnés à l'existence d'une déclaration préalable effectuée auprès de l'Agence régionale de santé compétente relative aux activités de télésurveillance de l'opérateur de télésurveillance médicale au sens de l'article L. 162-50 du Code de la sécurité sociale (ci-après, « **CSS** ») et d'un récépissé de cette déclaration en cours de validité, conformément aux dispositions de l'article L. 162-51 du CSS. Cette démarche préalable permet de bénéficier de la prise en charge anticipée par l'assurance maladie obligatoire des activités de télésurveillance médicale définies à l'article L. 162-48 du CSS, conformément à l'article L. 162-1-23 du CSS.

Si l'Utilisateur n'accepte pas les présentes conditions d'utilisation et en l'absence des prérequis déclaratifs susmentionnés, il doit quitter immédiatement le Tableau de bord, n'étant pas autorisé à accéder aux Services.

**VEUILLEZ NOTER QUE LE TABLEAU DE BORD COMPREND DES DONNÉES SENSIBLES DE PATIENTS.
L'UTILISATEUR DOIT GARDER L'ACCÈS AU TABLEAU DE BORD ET SON CONTENU STRICTEMENT
CONFIDENTIEL ET PLUS GÉNÉRALEMENT RESPECTER LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION.**

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

« **Administrateur** » désigne un Utilisateur PM exerçant le cas échéant dans un Centre, pouvant accorder des droits et accès à d'autres Utilisateurs autorisés en fonction de leur statut d'Utilisateur G ou Utilisateur PM.

« **Application** » : désigne l'application mobile OdySight® utilisée par les Patients sur prescription d'un Utilisateur PM accessible à partir d'un terminal de type smartphone ou tablette, permettant la réalisation de tests de vision pour le suivi à distance des paramètres d'acuité visuelle.

OdySight® est un logiciel médical relevant de la catégorie des dispositifs médicaux numériques au sens de la directive 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux et dispose à ce titre du marquage CE.

Le terme « Application » inclut l'application OdySight® ainsi que les services, y compris les services limités. Pour les Utilisateurs exerçant en France, il est précisé qu'OdySight® est un logiciel médical destiné à être utilisé dans le cadre d'activités de télésurveillance médicale au sens de l'article L. 162-48 du CSS.

« **Baisse d'Acuité Visuelle** » : désigne la baisse d'acuité visuelle du Patient détectée par l'Application après utilisation par le Patient et transmise à l'Utilisateur PM sur son Tableau de bord.

« **Centre** » : désigne une personne morale regroupant ou employant un ou plusieurs Utilisateurs PM, dont au moins un professionnel médical et au sein duquel sont exercées les activités de télésurveillance, inscrit sur le Site aux fins d'utilisation du Service. Pour les Utilisateurs exerçant en France, il est précisé que le Centre est qualifié d'Opérateur de télésurveillance médicale.

« **Contenu** » : désigne tout élément du Tableau de bord et/ou des Services, y compris sans y être limité, tous designs, dessins, graphiques, matériels, programmes, schémas, bases de données, logiciels, tous messages ou éléments d'information, personnages fictifs, noms, thèmes, objets, articles, informations, textes, rapports, documents, diagrammes, photographies, images, musique ou sons, vidéos, audio, effets audiovisuels, leur disposition et tout autre élément faisant partie du Tableau de bord individuellement ou en combinaison, ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle y afférents.

« **Client** » : désigne le Centre ou l'Utilisateur PM qui souscrit le Service auprès de Tilak Healthcare SAS et est inscrit sur le Site aux fins d'utilisation du Service. Pour les Clients exerçant en France, soumis au droit français, il est précisé qu'ils répondent de la qualification d'Opérateur de télésurveillance médicale (définie ci-dessous).

« **CSS** » : pour les Utilisateurs exerçant en France uniquement, désigne le Code de la sécurité sociale.

« **Donnée** » : désigne :

- toute donnée à caractère personnel de l'Utilisateur ;
- toute donnée relative à un Patient, saisie par le Patient dans l'Application et/ou collectée ou saisie par l'Utilisateur via le Tableau de bord, et transmise à Tilak Healthcare dans le cadre de l'utilisation du Service, conformément aux droits d'accès applicables et à la réglementation en vigueur;
- tout élément collecté par l'Application et transmis automatiquement au Tableau de bord de l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation du Service, notamment des données cliniques et fonctionnelles relatives à la vision du Patient;
- les données de l'Utilisateur lorsqu'il se renseigne sur les Services par email, par téléphone ou via notre site internet ou Tableau de bord (y compris l'assistance à la clientèle) telles que les historiques de chat et les tickets de support client ou lorsque le Tableau de bord collecte

- automatiquement directement des données auprès de l'Utilisateur lors de l'utilisation des Services ;
- d'autres données que l'Utilisateur fournit :
 - telles que les informations utilisées pour identifier un compte perdu ;
 - lorsque l'Utilisateur visite les sites internet de Tilak Healthcare ou utilise le Tableau de bord et/ou le Service, des informations sur le Terminal telles que l'adresse IP de son Terminal, des données relatives à ses connexion à au Tableau de bord, le système d'exploitation, les informations du navigateur, y compris le type de navigateur et la langue qu'il préfère, le modèle de son Terminal et ses paramètres et informations de réseaux peuvent éventuellement être collectées ;
 - lorsque l'Utilisateur s'inscrit à une newsletter ;
 - lorsque l'Utilisateur utilise le Tableau de bord et les Services, et qu'il crée du contenu ;
 - toute information concernant l'activité de l'Utilisateur ou des informations qu'il fournit sur la façon dont il utilise le Tableau de bord ou les Services.

Les Données peuvent ainsi comprendre des données à caractère personnel de l'Utilisateur ainsi que des données à caractère personnel et données de santé des Patients.

« Données à caractère personnel » : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, des informations seules ou en combinaison avec d'autres informations, qui permettent d'identifier l'Utilisateur ou d'identifier le(s) Patient(s) ou qui peuvent être utilisées pour identifier l'Utilisateur ou pour identifier les Patient(s) ou ses caractéristiques personnelles ou celles des Patient(s), telles que son nom et ses coordonnées ou des informations sur le nom, l'âge, la pathologie et la santé du Patient qui sont collectées par l'Utilisateur et/ou transmises par le Tableau de bord et/ou l'Application.

« Exploitant » : désigne la société Tilak Healthcare SAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 820 343 044 et dont le siège social est situé au 7 impasse Charles Petit, 75011 Paris, France en tant qu'exploitant du dispositif médical numérique OdySight®. Pour les Utilisateurs exerçant en France, Tilak Healthcare SAS est Exploitant d'une activité de télésurveillance médicale au sens des articles L. 165-1-1-1, L. 162-49, 3° et R. 162-112 du CSS.

« Opérateur de télésurveillance médicale », exclusivement pour les Clients exerçant sur le territoire français, conformément à l'article L. 162-50 et L. 162-51 du CSS, désigne un professionnel médical au sens du livre Ier de la quatrième partie du code de la santé publique (tel l'Utilisateur PM) ou une personne morale regroupant ou employant un ou plusieurs professionnels de santé, dont au moins un professionnel médical au sens du même livre Ier (tel le Centre), assurant la surveillance médicale et inscrit sur le Site aux fins d'utilisation du Service. Ces professionnels peuvent exercer des activités de télésurveillance médicale dans un cadre libéral ou au sein d'un établissement de santé, d'un centre de santé, d'une maison de santé pluriprofessionnelle ou d'un établissement ou service médico-social.

« Patient » désigne une personne physique à laquelle l'Utilisateur PM a prescrit l'Application ou bénéficiant d'un accès à l'Application dans le cadre de services limités.

« Référentiel » : désigne, pour les Utilisateurs exerçant en France uniquement, le référentiel issu de l'arrêté du 27 novembre 2025 relatif à la prise en charge anticipée numérique de certains dispositifs médicaux numériques à visée thérapeutique et de certaines activités de télésurveillance médicale, pris en application de l'article L. 162-1-23 du Code de la sécurité sociale.

« Service » : désigne l'ensemble des prestations fournies par Tilak Healthcare et consistant notamment en la mise à disposition et accès au Tableau de bord, permettant aux Utilisateurs autorisés de créer et de gérer les comptes Utilisateurs et/ou de collecter, traiter et évaluer les Données et les Baisses d'Acuité

Visuelle des Patients collectées par l'Application et transférées au Tableau de bord de l'Utilisateur PM. Les Services fournis dépendent et sont adaptés au rôle et aux droits de chaque Utilisateur.

« **Site** » : désigne le site internet de Tilak <https://dashboard.tilakhealthcare.com/dashboard/fr/login>, permettant la création d'un compte Utilisateur et la souscription au Service au nom et pour le compte des Utilisateurs PM ou des Centres.

« **Tableau de bord** » : désigne la plateforme OdySight® accessible depuis le Site par les Utilisateurs.

« **Terminal (aux)** » : désigne les appareils de type ordinateur et smartphone connectés à Internet.

« **Utilisateur (s)** » : désigne collectivement les Utilisateurs G, les Utilisateurs PM ainsi que le Centre.

« **Utilisateur G** » : désigne les professionnels de santé participant à l'organisation de la télésurveillance ainsi que le personnel administratif des Clients autorisés à accéder et utiliser le Tableau de bord et les Services dans le cadre des missions qui sont les leurs vis-à-vis du Client, le cas échéant au nom et pour le compte ce dernier, et selon les délégations mises en place par le Client. Les Utilisateurs G peuvent également être des tiers chargés de réaliser des activités non médicales, étant entendu que pour les Utilisateurs exerçant en France uniquement, ces tiers sont ceux mentionnés à l'article D. 162-32 du CSS.

« **Utilisateur PM** » : désigne un professionnel médical (PM) chargé de prescrire l'Application aux Patients et autorisé à collecter, traiter et analyser les Données et les Baisses d'Acuité Visuelle des Patients collectées par l'Application et transférées au Tableau de bord. Pour les Clients exerçant en France, le professionnel médical répond à la qualification d'Opérateur de télésurveillance et devra se conformer aux termes du Référentiel.

ARTICLE 2. INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES RESERVEES AUX CLIENTS EXERCANT EN FRANCE

2.1 Pour les Clients exerçant en France, la prise en charge de manière anticipée des activités de télésurveillance médicale par l'assurance maladie obligatoire est décidée par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale conformément à l'article L. 162-1-23 du CSS, sur prescription d'un Opérateur de télésurveillance médicale disposant du récépissé au titre de l'article L. 162-51 du CSS.

2.2 Conformément à l'arrêté précité, la prise en charge anticipée de l'activité de télésurveillance médicale mise en œuvre au moyen de l'Application dans l'indication « Patients adultes atteints de maculopathies chroniques compliquées d'une néovascularisation choroïdienne ou d'un œdème maculaire et nécessitant un traitement par injections intravitréennes ou par laser, ou susceptibles de développer une néovascularisation choroïdienne ou un œdème maculaire. » est fixée pour une durée limitée d'un an à compter du 11 décembre 2025, non renouvelable.

2.3 Le montant forfaitaire de l'activité de télésurveillance médicale prise en charge de manière anticipée par l'assurance maladie est fixé par le même arrêté du 27 novembre 2025 relatif à la prise en charge anticipée numérique de certains dispositifs médicaux numériques à visée thérapeutique et de certaines activités de télésurveillance médicale, pris en application de l'article L. 162-1-23 du Code de la sécurité sociale.

2.4 Par conséquent, l'Utilisateur exerçant en France reconnaît et accepte que le Patient ne peut en aucun cas être redevable à un Opérateur de télésurveillance médicale au sens de l'article L. 162-50 du CSS, au titre des activités de télésurveillance médicale dans l'indication prise en charge de manière anticipée précitée.

2.5 Il est rappelé aux Utilisateurs exerçant en France que, conformément à l'article R 162-118 du CSS, le versement par l'assurance maladie de la compensation financière due au titre de la prise en charge

anticipée d'une activité de télésurveillance médicale est subordonnée à l'existence d'une prescription médicale et à l'information orale et écrite de chaque Patient par le prescripteur sur le caractère anticipé et dérogatoire de cette prise en charge, et sur les modalités selon lesquelles cette prise en charge peut, le cas échéant, être interrompue. Le prescripteur veille à la bonne compréhension de ces informations par le Patient.

ARTICLE 3. OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION

3.1 Les présentes conditions d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des Utilisateurs.

3.2 La création par l'Administrateur d'un compte pour le compte d'un Centre ou d'un Utilisateur PM, engage pleinement l'Administrateur, l'Utilisateur PM et/ou le Centre dans lequel il exerce le cas échéant, au respect des présentes conditions d'utilisation et toutes les lois et réglementations applicables.

L'Utilisateur PM et le Centre veilleront à ce que tous les Utilisateurs s'y conforment également et garantissent le respect des présentes par lesdits Utilisateurs. Pour les Clients exerçant en France, les Opérateurs de télésurveillance médicale se portent fort du respect des présentes par lesdits Utilisateurs, au sens de l'article 1204 du Code Civil.

En tout état de cause, les Utilisateurs acceptent et garantissent qu'ils (i) ont accédé directement, ou le cas échéant par l'intermédiaire de ses Utilisateurs, aux conditions d'utilisation ou tout autre document applicable tel que le Manuel Utilisateur, aux guides relatifs au Tableau de bord et/ou aux Services fournis ou mis à disposition par Tilak Healthcare, et qu'ils les ont consultés, (ii) comprennent les exigences de ces derniers, et (iii) acceptent expressément de s'y conformer.

Le Client mettra tout en œuvre pour que les Utilisateurs soient, à tout moment, formés à la bonne utilisation et au bon fonctionnement des Services. Il doit, en outre, s'assurer que le compte de chaque Utilisateur est utilisé conformément au rôle Utilisateur attribué, manuels, instructions, spécifications et documents applicables fournis périodiquement par Tilak Healthcare.

Le Client est tenu de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de tous les Terminaux et services auxiliaires nécessaires pour se connecter au Tableau de bord et aux Services, y accéder ou les utiliser de toute autre manière, notamment les modems, le matériel informatique, les serveurs, les logiciels, les systèmes d'exploitation, les outils de mise en réseau, etc. Tilak Healthcare peut suspendre le compte du Client s'il estime que celui-ci enfreint les présentes conditions d'utilisation, sans engager sa responsabilité.

3.3 En utilisant les Services, l'Utilisateur déclare et garantit que :

- il a le droit, l'autorité et la capacité juridique d'accepter les présentes conditions d'utilisation et de s'y conformer ou, à défaut, qu'il est titulaire d'un mandat lui permettant d'agir au nom et pour le compte du Client ; et,
- il est autorisé(e) à utiliser les Services, en tout ou partie de ceux-ci.

Par ailleurs, les Utilisateurs déclarent et garantissent qu'ils ont le droit de collecter les Données à caractère personnel du Patient et d'y accéder, et qu'ils disposent des consentements requis à cet égard.

L'Utilisateur reconnaît que l'accès et l'utilisation des Services sont subordonnés à l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions d'utilisation.

Les présentes conditions d'utilisation entrent en vigueur au jour et à l'heure de leur acceptation par l'Utilisateur, laquelle résulte soit de l'activation par l'Utilisateur de la case à cocher « J'accepte les conditions d'utilisation », soit de la signature d'une convention conclue avec Tilak Healthcare, notamment dans le cadre du dispositif de prise en charge prévu à l'article L. 162-48 du Code de la sécurité sociale (PECAN), ou de toute autre convention applicable, conclue hors de ce dispositif, dans un cadre de droit commun ou à l'étranger, avec ou sans mécanisme de prise en charge spécifique.

En acceptant les présentes conditions d'utilisation, l'Utilisateur s'engage à en respecter les termes, qu'il déclare avoir compris dans toute leur portée. Cette acceptation vaut conclusion d'un contrat entre l'Utilisateur et Tilak Healthcare et est réputée avoir la même valeur qu'une signature manuscrite.

L'Utilisateur reconnaît la valeur probante des systèmes d'enregistrement de Tilak Healthcare et renonce, sauf à en rapporter la preuve contraire, à les contester en cas de litige.

3.4 Les présentes conditions d'utilisation constituent l'intégralité des stipulations contractuelles liant les Utilisateurs à Tilak Healthcare au titre du Service, à l'exclusion de tout autre document tel que notamment prospectus ou documents commerciaux qui n'ont qu'une valeur indicative.

3.5 Les présentes conditions d'utilisation sont susceptibles de faire l'objet de modifications à tout moment par Tilak Healthcare **Si l'Utilisateur n'est pas d'accord avec la nouvelle version des conditions d'utilisation, il ne peut plus utiliser le Tableau de bord et les Services.**

ARTICLE 4. MODALITES D'INSCRIPTION ET D'UTILISATION DU SERVICE

4.1 Le Tableau de bord est disponible par le biais d'une inscription et création de compte sur le Site. Pour effectuer cette inscription, l'Administrateur doit indiquer l'identité du Client concerné (nom, adresse complète et, **pour les Clients exerçant en France, le numéro FINESS/AM associé**) et sélectionner le rôle de chaque Utilisateur créé. Un nom d'Utilisateur et un mot de passe seront associés à chaque compte Utilisateur.

L'Utilisateur peut être un Utilisateur PM, un Centre, un Administrateur ou un Utilisateur G. Les rôles par type d'Utilisateur sont définis dans la FAQ disponible sur le Tableau de bord.

L'Utilisateur PM ou le Centre désigneront un ou plusieurs Utilisateur(s) Administrateur qui gérera(ont) le(s) compte(s) du Tableau de bord. Tilak Healthcare se réserve le droit de refuser la création de comptes Administrateur qu'elle juge inappropriés ou de les annuler en cas de doute ou suspicion.

L'accès au Service et au Tableau de bord sont effectifs dès la validation de la souscription et la signature de la convention.

Pour les Clients exerçant en France, conformément à l'article 2 des présentes, les activités de télésurveillance médicale étant prises en charge de manière anticipée par l'assurance maladie obligatoire, l'accès au Service par le Centre est gratuit pour l'Utilisateur pendant la durée de la prise en charge anticipée fixé par arrêté du 27 novembre 2025 relatif à la prise en charge anticipée numérique de certains dispositifs médicaux numériques à visée thérapeutique et de certaines activités de télésurveillance médicale, pris en application de l'article L. 162-1-23 du Code de la sécurité sociale.

Tilak Healthcare se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions d'accès au Service, notamment les conditions financières dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables.

4.2 Les inscriptions au Tableau de bord sont destinées aux Utilisateurs autorisés et les comptes associés ne peuvent être partagés ou utilisés par plus d'un Utilisateur autorisé, mais peuvent être attribués à de

nouveaux Utilisateurs autorisés remplaçant d'anciens Utilisateurs qui n'ont plus besoin d'utiliser de manière continue le Tableau de bord. Chaque Utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation et, dans chaque cas, le Client veillera à ce que cette condition soit respectée. Il s'agit d'une condition d'accès et d'utilisation du Tableau de bord. Le Client informera immédiatement Tilak Healthcare de toute violation des conditions d'utilisation par un Utilisateur dès qu'il en aura pris connaissance, et sera responsable de toute violation des conditions d'utilisation commise par un Utilisateur.

Le Client sera responsable (i) de toute utilisation des comptes auxquels il a accès, que ce dernier ait ou non autorisé l'usage ou l'Utilisateur particulier, et ce, indépendamment du fait que le Client ait ou non connaissance d'une telle utilisation, et (ii) de la protection et du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son compte donnant accès au Tableau de bord, de son nom d'utilisateur et de ses mots de passe (y compris, sans toutefois s'y limiter, les mots de passe Administrateur, Centre, Utilisateur PM et Utilisateur G) et des fichiers. L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'intégralité des coûts liés à l'utilisation du Service (notamment abonnement internet, téléphonie Terminaux, ou autre) reste à sa charge exclusive.

4.3 L'Utilisateur doit conserver son identifiant et son mot de passe confidentiels, ils sont personnels et seront demandés lors de chaque accès au Tableau de bord. L'Utilisateur est tenu de conserver, sous sa propre responsabilité, ses codes personnels strictement confidentiels. L'Utilisateur ne doit pas autoriser une autre personne à utiliser son nom d'Utilisateur et son mot de passe pour accéder aux Services. Toute connexion au Service avec les codes de l'Utilisateur est réputée avoir été effectuée par celui-ci. En cas de perte ou de vol des codes ou toute utilisation non autorisée de ses codes, l'Utilisateur en informe Tilak Healthcare sans délai. L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation de ses codes par un tiers et des dommages éventuellement causés par une telle utilisation. Tilak Healthcare n'est pas responsable des pertes, dommages, coûts, dépenses ou réclamations résultant de mots de passe volés ou perdus.

Si l'Utilisateur pense que la sécurité des informations relatives à son compte a été compromise, il s'engage immédiatement à changer son nom d'utilisateur et son mot de passe à travers l'option paramètres du compte et en informer immédiatement Tilak Healthcare. Tilak Healthcare décline toute responsabilité en cas d'accès non autorisé au Tableau de bord et/ou aux Services, ou d'utilisation des informations de compte des Utilisateurs.

L'Utilisateur s'engage à procéder à une vérification régulière des Données et à procéder en ligne, aux actualisations et modifications nécessaires.

L'Utilisateur peut demander la suppression de son compte OdySight® à tout moment. Pour cela, il doit adresser sa demande par écrit à Tilak Healthcare, à l'adresse suivante : supportFR@tilakhealthcare.com. Dans le cas où l'Utilisateur souhaite exercer son droit à la suppression de ses Données, il doit formuler la demande par écrit, à l'adresse suivante : dpo@tilakhealthcare.com.

4.4 Le non-respect d'une quelconque des dispositions des présentes conditions d'utilisation par l'Utilisateur, ou d'une disposition légale ou réglementaire en vigueur dans le cadre de l'utilisation du Service, emporte automatiquement, sans préavis, ni indemnité, résiliation des présentes conditions d'utilisation.

Tilak Healthcare pourra résilier l'accès de l'Utilisateur au Tableau de bord de plein droit et sans préjudice des éventuels dommages-intérêts auxquels Tilak Healthcare pourrait prétendre du fait du manquement de l'Utilisateur.

4.5 En cas de départ d'un Utilisateur du Centre, ce dernier s'engage à informer Tilak Healthcare dans les dix (10) jours ouvrés suivants ce départ afin de supprimer le compte et les accès correspondants.

ARTICLE 5. DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service est conçu pour une utilisation exclusive avec l'Application.

Lorsque l'Utilisateur utilise le Tableau de Bord, les Services et/ou le Contenu, il est seul responsable de ce qui suit :

- s'assurer qu'il utilise la dernière version disponible du Tableau de bord ;
- qu'il fournit et maintient des informations relatives au compte exactes, à jour et complètes ;
- s'assurer que les Informations personnelles du Patient qu'il fournit via le Tableau de bord concernent le bon Patient et non une autre personne ;
- tout dommage causé à son Terminal, et toute perte ou détérioration des informations qu'il stocke dans le Terminal résultant de l'utilisation du Tableau de bord ou du Contenu ou de l'interaction de ce Tableau de bord ou de ce Contenu avec d'autres applications ou programmes qu'il télécharge ou utilise ;
- maintenir la sécurité et la confidentialité de toutes Données, y compris toutes Données à caractère personnel et en particulier ses numéros d'identification personnels, informations relatives à son compte, mots de passe, liés à son utilisation du Tableau de bord ou du Contenu ou des Données à caractère personnel qu'il peut stocker sur son Terminal ;
- assurer l'intégrité physique du Terminal et à prendre toutes précautions utiles, notamment en termes de sécurité de l'accès à son Terminal, afin que lesdites Données ainsi que les Données collectées ne soient pas rendues accessibles à des tiers non autorisés.

De plus, si l'Utilisateur est un Utilisateur PM ou un Centre, il doit :

- s'assurer qu'il est un professionnel médical qualifié au sens de la loi applicable ;
- veiller à ce que les Données à caractère personnel des Patients soient à jour, complètes et exactes ;
- veiller à informer les Patients du traitement de leurs Données à caractère personnel et obtenir le consentement requis ;
- veiller à la bonne utilisation des Données et des Baisses d'Acuité Visuelle ;

Tilak Healthcare n'est pas responsable des coûts, pertes ou dommages encourus ou subis par l'Utilisateur et/ou un Centre en raison de manquement à ces présents engagements.

L'Utilisateur reconnaît que les Services impliquent également des opérateurs de réseaux tiers, et Tilak Healthcare ne peut donc pas garantir la fourniture ininterrompue des Services, ni leur disponibilité continue en ligne.

Le service clientèle du Site est accessible du lundi au vendredi de 10h à 17h par courrier électronique à : supportFR@tilakhealthcare.com. Dans ce cas, Tilak Healthcare s'engage à apporter une réponse dans les meilleurs délais.

ARTICLE 6. PRECAUTIONS DE COLLECTE DE DONNEES

6.1 Au stade de la création d'un compte personnel sur le Tableau de bord, l'Utilisateur renseigne les éléments suivants : adresse email, nom, prénom, genre, l'adresse électronique et postale, mot de passe, numéro de téléphone fixe et/ou mobile, les Données relatives à l'exercice de la profession de l'Utilisateur (par exemple, ses missions et l'intitulé de son poste **et s'agissant d'un Utilisateur PM exerçant en France, du numéro RPPS**), les coordonnées du Centre (nom du centre, adresse, ville et numéro de téléphone), le numéro d'identification du Centre (**notamment en France, le numéro FINESS/AM**), les Données d'identification électronique de l'Utilisateur nécessaires pour accéder aux

Services et au Tableau de bord (par exemple, identifiant, droits d'accès, mots de passe, adresse IP, identifiants en ligne/cookies, fichiers journaux, date et heure d'accès et de connexion), les Données relatives au profil d'Utilisateur ou les Données qu'il fournit directement par le biais de formulaires et d'enquêtes.

6.2 L'Utilisateur, ou le cas échéant toute personne agissant sous sa responsabilité et dans le cadre des délégations en place, saisi via le Tableau de bord, dans le strict respect du secret médical, pour chaque Patient auquel l'Utilisateur PM a prescrit l'Application, les informations suivantes : nom, prénom, genre, date de naissance, adresse email, numéro de téléphone portable, pathologies, valeurs d'acuité visuelle, traitement, date et durée de la prescription et, pour les Patients situés en France, le numéro de Sécurité sociale (NIR).

Ces informations demeurent sous le contrôle, la direction et la responsabilité du Client.

Les Données Patient sont traitées par Tilak Healthcare dans le cadre de l'utilisation du Tableau de bord et pour les finalités prévues, conformément aux présentes conditions et à la politique de confidentialité applicable.

Les Données à caractère personnel de santé des Patients sont hébergées par Tilak Healthcare auprès d'un hébergeur certifié « Hébergeur de Données de Santé (HDS) » conformément à la réglementation française (article L. 1111-8 du Code de la santé publique) garantissant un haut niveau de sécurité et de confidentialité pour l'hébergement des données de santé.

6.3 L'Utilisateur déclare et garantit (i) avoir le droit de procéder à la collecte et au transfert des Données à caractère personnel du Patient ; (ii) avoir informé le Patient concerné de manière précise et transparente de l'étendue et des finalités du traitement de ses Données à caractère personnel conformément aux Articles 13 et/ou 14 du Règlement général européen sur la protection des données 2016/679 (« RGPD ») et (iii) que les Données Patient seront à tout moment traitées conformément aux bases légales adéquates et à des fins légitimes et également que le transfert des Données à l'Application pour l'exécution des Services a été et/ou sera effectué légalement.

L'Utilisateur reconnaît que tout partage de Données de santé doit se faire conformément au respect de la vie privée des Patients et du secret des informations les concernant. **Les Utilisateurs exerçant en France doivent se conformer aux dispositions de l'article L. 1110-4 du Code de la santé publique concernant les partages de Données de santé.** L'Utilisateur est responsable du (i) respect des règles attachées au secret médical et de la gestion des droits d'accès ; et (ii) recueil des autorisations nécessaires au respect des lois et réglementations en vigueur.

L'Utilisateur est tenu de respecter les lois et normes de conduite professionnelle applicables à l'exercice de ses fonctions, des activités médicales et de télémédecine.

L'Utilisateur PM et/ou le Centre reste(nt) seul(s) responsable(s) de la collecte, transfert, utilisation, analyse, interprétation et/ou traitement des Données Patients auxquelles ils ont accès ainsi que du suivi médical dudit Patient. NI LE TABLEAU DE BORD NI L'APPLICATION EFFECTUENT DE DIAGNOSTIC, PRESCRIPTION, SUIVI MEDICAL, OU PRISE EN CHARGE MEDICALE. EN AUCUN CAS, LE SERVICE NE POURRA SE SUBSTITUER AUX RENDEZ-VOUS PROGRAMMÉS PAR L'UTILISATEUR AVEC SON PATIENT. Les Données collectées dans le cadre de l'Application ainsi que les Baisses d'Acuité Visuelle sont des valeurs relatives qui dépendent de la fiabilité et de l'exactitude de la réalisation des tests par le Patient conformément aux spécifications de l'Application. En aucun cas, le Tableau de bord n'intègre une transformation ou analyse des Données.

6.4 Le Tableau de bord vise à aider l'Utilisateur lors du suivi par un Utilisateur PM ou le Centre de la (des) pathologie(s) du Patient et faciliter le partage des Données et des Baisses d'Acuité Visuelle détectées. Par conséquent, l'Utilisateur demeure seul responsable de la collecte licite, de la saisie et de l'exactitude des Données du Patient, du transfert licite de ces Données à l'Application, de l'évaluation et de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation des Données et des Baisses d'Acuité Visuelle obtenues à partir des Services et des décisions de traitement ou d'activités similaires. En aucun cas, le Service n'effectue de contrôle de cohérence ou de pertinence, notamment sur le plan scientifique, médical ou sanitaire des Données saisies par l'Utilisateur sur le Tableau de bord.

L'Utilisateur accepte expressément de prendre (i) toutes les mesures raisonnables pour protéger ces Données et (ii) toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès au Terminal et restreindre la divulgation, l'utilisation et l'accès aux Données aux personnes autorisées uniquement au sein du Centre de l'Utilisateur en cas de nécessité pour l'exécution du Service et à condition qu'elles soient informées de la nature confidentielle des Données, qu'elles soient liées par des obligations d'utilisation restreinte, que le Patient soit informé d'un tel partage et ne s'y oppose pas. L'Utilisateur demeure responsable de toute violation de la confidentialité par ces personnes autorisées.

Les Données du Patient saisies par un Utilisateur sur le Tableau de bord sont transmises automatiquement à l'Application par le Tableau de bord dès l'activation du compte du Patient. Les Données et les Baisses d'Acuité Visuelle relatives au (aux) Patient(s) sont envoyées par l'Application au Tableau de bord de l'Utilisateur approprié pour permettre à l'Utilisateur PM de suivre l'évolution de la pathologie du Patient.

6.5 Le Service permet de partager des Données et Baisses d'Acuité Visuelle détectées entre l'Utilisateur et le Patient. L'Utilisateur PM et/ou le Centre reste seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Baisses d'Acuité Visuelle reçues, du Contenu des informations et Service ainsi proposés, de toute décision prise, et de toute action mise en œuvre, à partir des informations contenues et saisies dans le Tableau de bord. Il lui appartient de vérifier préalablement à toute décision prise sur la base de ces informations ou Service, leur conformité et leur adéquation à ses besoins. Tilak Healthcare n'est en aucun cas en mesure d'apprécier l'état de santé d'un Patient de l'Utilisateur et, le cas échéant, la situation d'urgence éventuelle dans laquelle se trouve le Patient.

ARTICLE 7. TRAITEMENT DES DONNEES

7.1 Tilak Healthcare en tant que responsable de traitement des Données respecte les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données -RGPD (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 et abrogeant la directive 95/46/ CE et de la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

7.2 Une Notice d'information sur les données personnelles à l'attention des professionnels de santé est accessible à <https://odysight.fr/legal/privacy-dashboard.pdf> et fournit des précisions sur l'utilisation et le traitement des Données par Tilak Healthcare. L'Utilisateur reconnaît que la Notice d'information sur les données personnelles à l'attention des professionnels de santé fait partie intégrante des présentes conditions d'utilisation, il est d'ailleurs demandé à l'Utilisateur de l'accepter lors de la première connexion au Service.

7.3 Lorsque l'Utilisateur communique avec Tilak Healthcare par voie électronique en dehors de l'utilisation du Service, les traitements de données personnelles éventuellement réalisés à cette occasion sont régis par les notices d'information accessibles sur les supports concernés.

ARTICLE 8. PROPRIETE ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

8.1 L'Utilisateur reconnaît que Tilak Healthcare dispose sur le Service, l'Application, le Contenu, les marques, les logos et/ou le Tableau de bord (y compris, sans s'y limiter, les droits sur le Tableau de bord

en tant que base de données), à titre exclusif, de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent.

8.2 L'Utilisateur s'engage à utiliser le Service, le Tableau de bord et le Contenu dans le respect de la législation en vigueur et notamment la législation en matière de protection des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle. De manière générale, l'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser le Service, le Tableau de bord et le Contenu en violation des droits des personnes (notamment droit à l'image, droit à la protection de la vie privée, droit au secret médical et professionnel).

L'Utilisateur reconnaît et accepte que Tilak Healthcare lui concède un droit d'utilisation non exclusif et non cessible du Service et du Tableau de bord, strictement limité aux besoins du suivi des Patients et à l'exercice de son activité professionnelle.

Pour les Utilisateurs exerçant en France, ce droit d'utilisation est limité à l'utilisation du Service et du Tableau de bord en qualité d'opérateur de télésurveillance médicale, dans le cadre du dispositif de prise en charge anticipée dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 27 novembre 2025 relatif à la prise en charge anticipée numérique de certains dispositifs médicaux numériques à visée thérapeutique et de certaines activités de télésurveillance médicale, pris en application de l'article L. 162-1-23 du Code de la sécurité sociale. Toute utilisation du Service et du Tableau de bord en dehors de ce cadre, ainsi que toute mise à disposition au bénéfice de tout autre centre ou utilisateur, est expressément exclue.

8.3 Toute utilisation du Service, du Tableau de bord ou du Contenu non conforme aux présentes conditions d'utilisation et/ou toute détérioration, toute représentation, reproduction, modification, mise à disposition d'un tiers (autre que le Client ou son personnel), à quelque titre que ce soit, gratuit ou onéreux, toute utilisation commerciale totale ou partielle, des différents éléments du Service et/ou du Tableau de bord ou du Contenu est en conséquence interdite et expose son (ou ses) auteur(s) à des sanctions pénales et dommages et intérêts devant les juridictions civiles.

De plus, l'Utilisateur n'utilisera aucun logiciel pour développer, concevoir, produire, fabriquer, vendre, distribuer tout produit dérivé du Tableau de bord et/ou du Contenu ou confier une de ces actions à un tiers. L'utilisation de systèmes automatisés ou de logiciels visant à extraire des données du Tableau de bord à des fins commerciales (« screen scrapping ») est interdite à moins que le Client ou un tiers n'ait directement signé un contrat de licence écrit avec Tilak Healthcare autorisant une telle activité.

8.4 Nonobstant les stipulations de l'article 6, et sauf disposition contraire dans la Notice d'information sur les données personnelles à l'intention des professionnels de santé, toute Information non personnelle transmise à Tilak Healthcare depuis ou à propos du Tableau de bord par transmission électronique de données ou autrement, y compris tout commentaire, toute question, suggestion, etc. est et sera traitée comme non confidentielle et non exclusive. Toute information, à l'exception des informations personnelles de l'Utilisateur et de celles des Patients, peut être utilisée à quelque fin que ce soit, y compris la reproduction ; la divulgation, la transmission, la publication, la diffusion et l'affichage. Tilak Healthcare est libre d'utiliser les idées, les concepts et le savoir-faire, ou les techniques continues dans toute communication envoyée à Tilak Healthcare depuis et à propos du Tableau de bord à quelque fin que ce soit, y compris le développement, la conception et la commercialisation de nouveaux produits.

ARTICLE 9. ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ

9.1 Engagements réciproques entre Tilak Healthcare et les Clients exerçant en France

Conformément à l'article R. 162-99 du CSS, l'Opérateur de télésurveillance et l'Exploitant s'engagent à s'informer mutuellement et sans délai en cas d'interruption de la facturation. Cette information sera faite par voie électronique (email).

9.2 Nature des obligations de Tilak Healthcare

OdySight® est une application mobile permettant notamment le suivi à distance d'un Patient par l'Utilisateur PM ou le Centre et la collecte de Données et Baisses d'Acuité Visuelle sur le Tableau de bord. Tilak Healthcare joue un rôle totalement neutre dans la mise en relation des Utilisateurs PM/Centre et des Patients.

Pour les Clients exerçant en France, l'Application et le Tableau de bord ne sont disponibles que dans le cadre fixé par l'arrêté du 27 novembre 2025 relatif à la prise en charge anticipée numérique de certains dispositifs médicaux numériques à visée thérapeutique et de certaines activités de télésurveillance médicale, pris en application de l'article L. 162-1-23 du CSS.

Le contenu du Service, incluant les outils pédagogiques, provient de sources présumées fiables, mais il peut contenir des inexactitudes ou des erreurs typographiques ou être non-exhaustif ou non à jour. L'utilisation du Service et de son Contenu se fait aux risques et périls de l'Utilisateur. **LE SERVICE, Y COMPRIS LE CONTENU SONT FOURNIS « EN L'ETAT ». DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI, TILAK HEALTHCARE NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE DE CONFORMITE, DE QUALITE, D'USAGE OU D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER.**

Le Service est utilisé sous la responsabilité et contrôle du Client et des Utilisateurs. Le Client s'engage à valider l'adéquation du Service à ses besoins et à utiliser le Service dans des conditions normales et conformément à sa destination, au rôle Utilisateur, les FAQ, les présentes conditions d'utilisation et au Manuel Utilisateur.

Tilak Healthcare n'est en aucun cas responsable de la collecte, la qualité, de l'actualité, de la complétude et de la véracité des Données saisies par l'Utilisateur sous ses seules responsabilités et contrôle, ni de l'accès au Terminal de l'Utilisateur ou sa sécurité. Il ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tous les préjudices indirects, quels qu'ils soient, issus de l'utilisation du Service à quelques titres et en quelques circonstances que ce soit.

Tilak Healthcare ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation non conforme des Services, des recommandations du Tableau de bord, de l'Application, de l'évaluation et/ou le traitement des Baisses d'Acuité Visuelle transférées par l'Application et tout autre Contenu généré dans le cadre des Services.

LE SERVICE, COMPRENANT SES FONCTIONNALITES, INFORMATIONS ET SON CONTENU, N'EST PAS DESTINÉ A SE SUBSTITUER A L'AVIS MÉDICAL D'UN PROFESSIONNEL, NI AU DIAGNOSTIC D'UNE QUELCONQUE PATHOLOGIE OU À LA MISE EN PLACE D'UN TRAITEMENT. IL NE SAURAIT REMPLACER, EN TOUT OU PARTIE, LES CONSEILS, DIAGNOSTICS, TRAITEMENTS OU RECOMMANDATIONS FOURNIS PAR L'UTILISATEUR À SON PATIENT.

Des liens peuvent renvoyer vers d'autres applications, sites internet ou autres réseaux sociaux. La responsabilité de Tilak Healthcare ne saurait être engagée dans le cas où le contenu desdits autres applications, sites internet ou réseaux sociaux contreviendrait aux droits de tiers et plus généralement aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur.

Tilak Healthcare s'engage à prendre toutes précautions utiles pour garantir la sécurité et la confidentialité des Données saisies sur le Tableau de bord, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Cependant, les Données ou documents conservés par l'Utilisateur dans son espace de stockage restent de la responsabilité exclusive de l'Utilisateur.

Tilak Healthcare s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter le soin et la diligence nécessaire à la fourniture du Service de qualité conforme aux spécifications des présentes conditions d'utilisation. Tilak Healthcare se réserve expressément le droit d'application et de correction des anomalies du Service.

9.3 Faute de l'Utilisateur

Tilak Healthcare n'engagera pas sa responsabilité en cas de faute de l'Utilisateur. Au sens des présentes conditions d'utilisation, sera considéré comme une faute de l'Utilisateur opposable à ce dernier toute mauvaise utilisation du Service, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part ou de celle de ses préposés, non-respect du rôle attribué sur le Site par le Client et/ou par l'Administrateur, des recommandations d'utilisation formulées par Tilak Healthcare, toute divulgation ou utilisation illicite du mot de passe, des codes, Données et références de l'Utilisateur, ainsi que le renseignement d'informations erronées ou l'absence de mise à jour de telles informations dans son espace personnel.

9.4 Problèmes techniques

En cas d'impossibilité d'accès au Tableau de bord, en raison de problèmes techniques de toute nature et notamment en cas de maintenance ou mise à jour de l'Application, l'Utilisateur ne pourra se prévaloir d'un dommage et ne pourra prétendre à aucune indemnité. L'indisponibilité, même prolongée et sans aucune durée limitative, d'un ou plusieurs services en ligne, ne peut être constitutive d'un préjudice pour l'Utilisateur, ni ouvrir droit à dommages et intérêts.

Tilak Healthcare s'efforcera de résoudre dans les meilleurs délais tout problème technique et de fournir tout support nécessaire aux Clients et aux Utilisateurs.

Pour les Clients exerçant en France, il est rappelé que, conformément aux articles R. 162-97 et R. 162-118 II du CSS, lorsque la transmission de données entre le Patient et l'Opérateur de télésurveillance médicale par l'intermédiaire du dispositif numérique est interrompue, l'Exploitant en informe sans délai l'Opérateur de télésurveillance médicale, le cas échéant au moyen d'une alerte paramétrée transmise par le dispositif médical numérique.

Lorsque l'absence de transmission de données, ou une transmission insuffisante au regard des exigences prévues par l'arrêté du 27 novembre 2025 relatif à la prise en charge anticipée numérique de certains dispositifs médicaux numériques à visée thérapeutique et de certaines activités de télésurveillance médicale, pris en application de l'article L. 162-1-23 du CSS, a affecté la qualité ou la continuité des soins sur une période de facturation telle que définie par ledit arrêté, le forfait opérateur et le forfait technique ne peuvent être facturés au titre de cette période.

Dans ce cas, l'Opérateur de télésurveillance médicale prend toute mesure nécessaire afin d'assurer la continuité de la prise en charge et la reprise de la transmission des données ou, à défaut, afin d'orienter le Patient vers une autre modalité de prise en charge.

9.5 Informations réglementaires à la charge de l'Exploitant pour les Clients exerçant en France

Conformément à l'article R. 162-99 du CSS, l'Exploitant s'engage à informer l'Opérateur de télésurveillance médicale sans délai en cas de :

- suspension de la mise sur le marché du dispositif médical par décision du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, en application de l'article L. 5312-1 du code de la santé publique ;
- suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation, de la mise sur le marché à titre onéreux du dispositif médical numérique par arrêté du ministre chargé de la consommation et, selon le cas, du ou des ministres intéressés, en application des articles L. 522-16 et L. 522-17 du code de la consommation.

9.6 Dommages-intérêts à la charge de Tilak Healthcare

Sauf dispositions légales ou réglementaires contraires, la responsabilité éventuelle de Tilak Healthcare est limitée au préjudice direct, personnel et certain subi par l'Utilisateur et lié à un manquement contractuel de Tilak Healthcare. TILAK HEALTHCARE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE TENU

RESPONSABLE DES DOMMAGES ET PREJUDICES INDIRECTS TELS QUE, NOTAMMENT LES PERTES DE DONNEES, LES PREJUDICES COMMERCIAUX, LES ATTEINTES A L'IMAGE DE MARQUE, ET LES PERTES DE BENEFICES OU DE PATIENTS.

ARTICLE 10. TERME

10.1 Résiliation

L'Utilisateur accepte que Tilak Healthcare puisse, dans certains cas, sans encourir de responsabilité et sans préavis, modifier (à l'exception des fonctionnalités essentielles) ou interrompre, de manière temporaire ou permanente, la totalité ou une partie des fonctionnalités du Tableau de bord et/ou des Services (ou toute partie de ceux-ci), apporter des modifications, des corrections et/ou des améliorations au Tableau de bord et/ou au Contenu, ou supprimer les Données, y compris, sans toutefois s'y limiter, les données relatives aux Patients, avec ou sans préavis, pour l'une des raisons suivantes (qui ne sont pas exclusives) :

- violations par un Utilisateur, des présentes conditions d'utilisation et en particulier ses articles 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9.1 ou d'autres accords relatifs à l'utilisation des Services (y compris, sans toutefois s'y limiter, la négligence, l'inaction, la divulgation de code d'accès et/ou de mot de passe, ou l'accès non autorisé au Tableau de bord),
- procédure judiciaire ou administrative en cours ou demandes de la part d'organismes gouvernementaux envers Tilak Healthcare,
- demande de l'Utilisateur,
- interruption ou modification importante des Services (ou de toute partie de ceux-ci),
- problèmes techniques ou de sécurité,
- périodes d'inactivité prolongées et/ou
- sa participation à des activités frauduleuses ou illégales.

Tilak Healthcare décline toute responsabilité envers le Client ou tout tiers en cas de résiliation du compte de l'Utilisateur ou de l'accès aux Services.

Tilak Healthcare ne saurait être tenue responsable des coûts, pertes ou dommages encourus ou subis par un Utilisateur et/ou un Client en raison de la modification, interruption ou cessation de tout ou partie des fonctionnalités du Tableau de bord, de l'Application ou du Contenu résultant d'une ou plusieurs des circonstances ci-dessus.

10.2 Sort des Données en cas de résiliation

En cas d'activation de l'Application par le Patient, l'Utilisateur reconnaît que les Données Patient ne peuvent être supprimées à son initiative pendant la durée d'utilisation du Service, sous réserve des obligations légales et réglementaires applicables.

En cas de cessation du Service à la demande du Patient ou du Client, les Données Patient sont conservées par Tilak Healthcare pour une durée limitée, conformément aux durées et modalités prévues par la réglementation applicable et par la documentation relative à la protection des données.

À l'issue de cette durée, les Données Patient sont supprimées ou anonymisées, sauf obligation légale contraire.

ARTICLE 11. STIPULATIONS FINALES

11.1. Droit applicable

Les présentes conditions d'utilisation sont régies par le droit français, sans préjudice de règles de conflit de loi et autres principes de droit applicables.

11.2. Litiges

Tout litige ou différend pouvant découler des présentes conditions d'utilisation, notamment quant à leurs interprétation, exécution, résiliation ou validité qui n'aurait pu être réglé à l'amiable entre les parties sera définitivement tranché par les TRIBUNAUX COMPETENTS DE PARIS, NONOBSTANT TOUT APPEL EN GARANTIE, PROCEDURE DE REFERE OU PLURALITE DE DEFENDEURS.

11.3. Divisibilité

Si l'une des stipulations ou une partie d'une stipulation des présentes conditions d'utilisation est jugée inapplicable ou invalide par un tribunal compétent, ce sera sans incidence sur la validité et l'applicabilité de la partie applicable de cette stipulation et/ou des restantes.

Tilak Healthcare et OdySight® sont des marques déposées de Tilak Healthcare